

Déclaration de Québec

tarifaires qui frappent le commerce des biens et des services connexes dans le domaine de la haute technologie, comme les ordinateurs, l'échange de données et les techniques de conception et de fabrication assistés par ordinateur; et

- la coopération en vue de protéger les droits de propriété intellectuelle contre le commerce des contrefaçons et d'autres infractions au droit d'auteur et au droit des brevets.

Nous demandons instamment à nos secteurs privés respectifs d'élargir leurs contacts et de continuer d'offrir des conseils sur l'avenir de nos relations commerciales.

Nous avons confiance que ces engagements faciliteront le flux des échanges et des investissements entre nos deux pays et serviront de catalyseurs à une coopération internationale plus grande.

Ce qu'il faut, enfin, ce n'est pas tant un changement dans les politiques du Canada qu'un changement dans les attitudes canadiennes. Après tout, le Canada, par son adhésion au GATT, est déjà déterminé à voir abolir, dans la pratique, les tarifs sur les échanges avec les États-Unis, et à assurer la libre circulation de l'information et des produits culturels qui, ensemble, permettent l'intégration continue des deux sociétés. Mais au lieu d'envisager cette perspective avec appréhension, comme une défaite pour le nationalisme canadien et une menace envers la souveraineté et l'identité du pays, les Canadiens devraient être encouragés à y voir une occasion de renverser des barrières, de multiplier les débouchés et de démontrer les mérites de leur société.

Anthony Westell, "Economic Integration with the USA,"
International Perspectives, novembre/décembre 1984.